

MAZARS

M.A.J

**Rapport d'examen limité du commissaire aux
comptes sur les comptes intermédiaires résumés**

Période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017

MAZARS

61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX
TÉL. : +33 (0)1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0)1 49 97 60 01

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES À DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153 - SIÈGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

M.A.J

Société anonyme au capital de 142 515 408 €

Siège social : 31, chemin latéral au Chemin de Fer 93500 Pantin

R.C.S : Bobigny RCS 775 733 835

Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes sur les comptes intermédiaires résumés

Période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017

M.A.J

Rapport d'examen
limité sur les comptes
intermédiaires
résumés

Période du 1^{er} janvier
2017 au 30 juin 2017

Rapport d'examen limité du Commissaire aux Comptes sur les comptes intermédiaires résumés de M.A.J

Période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de M.A.J et en réponse à votre demande dans le cadre de l'émission du programme EMTN (EURO MEDIUM TERM NOTE PROGRAMME) par ELIS SA, nous avons effectué un examen limité des comptes intermédiaires résumés de M.A.J relatifs à la période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous précisons que M.A.J établissant pour la première fois des comptes intermédiaires résumés au 30 juin 2017, les informations relatives à la période du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2016 présentées à titre comparatif n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen limité.

Ces comptes intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité de la Direction. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes intermédiaires résumés.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes intermédiaires résumés, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes intermédiaires résumés avec les principes d'évaluation et de comptabilisation tels que décrits dans la note 2 des notes explicatives aux comptes – Règles et méthodes comptables.

Fait à Courbevoie, le 4 décembre 2017

Le Commissaire aux comptes

M A Z A R S

Isabelle Massa



2017

SA M.A.J.

31 Chemin Lateral au Chemin de Fer
93500 PANTIN

**Comptes intermédiaires résumés au
30/06/2017**

I. BILAN AU 30/06/2017

A. Bilan actif

Chiffres exprimés en euros	Montant brut	Amort. Depr.	Net 30/06/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	350	350		
Frais de développement	2 917	2 917		
Concessions, brevets et droits similaires	4 819 055	3 165 529	1 653 525	1 229 936
Fonds commercial	41 515 999	13 265 618	28 250 381	17 917 471
Autres immobilisations incorporelles	28 841 209		28 841 209	24 267 878
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	4 887 425		4 887 424	4 485 966
Constructions	100 606 900	66 262 252	34 344 647	32 081 049
Installations techniques, mat. et outillage	233 849 567	144 777 971	89 071 595	81 653 961
Autres immobilisations corporelles	383 559 182	215 764 958	167 794 224	152 880 488
Immobilisations en cours	19 138 871		19 138 870	9 861 903
Avances et acomptes	1 870		1 870	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	1 121 070 804	50 039 860	1 071 030 944	502 399 785
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	5 352	1 244	4 108	4 108
Prêts	18 700		18 700	19 560
Autres immobilisations financières	1 505 010		1 505 010	1 276 535
ACTIF IMMOBILISE	1 939 823 212	493 280 699	1 446 542 512	828 078 641
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	8 149 141		8 149 141	7 205 940
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	255 000		255 000	255 000
Marchandises	23 921		23 921	36 056
Avances, acomptes versés sur commandes	7 077		7 077	12 577
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	167 262 386	12 629 540	154 632 845	124 369 553
Autres créances	250 748 687		250 748 687	365 686 434
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	151 592		151 592	4 116
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	17 927 058		17 927 058	115 226 106
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	3 744 256		3 744 256	2 886 942
ACTIF CIRCULANT	448 269 120	12 629 540	435 639 580	615 682 725
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	7 598		7 598	
TOTAL GENERAL	2 388 099 930	505 910 240	1 882 189 690	1 443 761 365

B. Bilan passif

Chiffres exprimés en euros	30/06/2017	31/12/2016
Capital social ou individuel (dont versé : 142 515 408)	142 515 408	142 515 408
Primes d'émission, de fusion, d'apport	161 052 624	161 052 624
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	11 159	11 159
Réserve légale	14 251 541	14 251 541
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	111 611 681	20 890 481
Report à nouveau	- 4 645 000	577 698
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	63 498 250	100 199 035
Subventions d'investissement	214 172	201 824
Provisions réglementées	181 278 418	165 065 341
CAPITAUX PROPRES	669 788 254	604 765 111
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	9 435 047	8 693 883
Provisions pour charges	17 561 065	14 631 231
PROVISIONS	26 996 112	23 325 114
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 779 887	109 955 834
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	995 609 542	513 140 420
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 795 963	50 930 971
Dettes fiscales et sociales	95 645 192	97 376 870
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 825 301	6 418 274
Autres dettes	2 240 996	4 505 868
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	25 961 831	24 995 556
DETTES	1 183 858 714	807 323 793
Ecart de conversion passif	1 546 609	8 347 348
TOTAL GENERAL	1 882 189 690	1 443 761 365

II. COMPTE DE RESULTAT AU 30/06/2017

Chiffres exprimés en euros	30/06/2017		30/06/2016	31/12/2016
	France	Exportation		
Ventes de marchandises	1 415 529	98 006	1 513 535	1 362 657
Production vendue de biens				
Production vendue de services	317 415 386	131 101	317 546 487	559 972 195
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	318 830 914	229 107	319 060 022	561 334 852
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			18 880	43 476
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			7 343 852	11 491 690
Autres produits			14 828 633	32 546 104
PRODUITS D'EXPLOITATION			341 251 388	605 416 121
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			132 261	517 253
Variation de stock (marchandises)			12 134	- 8 151
Achats de matières premières et autres approvisionnements			25 774 534	47 421 638
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-34 503	-1 097 448
Autres achats et charges externes			75 684 477	132 397 069
Impôts, taxes et versements assimilés			15 146 588	22 936 154
Salaires et traitements			87 904 561	149 744 732
Charges sociales			23 601 124	42 358 537
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			55 204 274	99 976 263
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			4 205 221	7 732 000
Dotations aux provisions			879 891	956 853
Autres charges			2 451 011	4656 932
CHARGES D'EXPLOITATION			290 961 575	507 591 830
RESULTAT D'EXPLOITATION			50 289 813	97 824 290
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			42 377 947	32 299 414
Produits financiers de participations				1 567 914
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			32 138 476	4 021 587
Reprises sur provisions et transferts de charges			4 645 000	26 494 910
Différences positives de change			5 594 471	201 858
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				13 145
CHARGES FINANCIERES			14 518 863	19 901 648
Dotations financières aux amortissements et provisions				60 000
Intérêts et charges assimilées			14 508 750	19 819 541
Différences négatives de change			10 112	22 107
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			27 859 085	12 397 767
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			78 148 898	110 222 057
PRODUITS EXCEPTIONNELS			31 464 810	103 742 350
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			891 124	1 331 995
Produits exceptionnels sur opérations en capital			332 359	50 935 264
Reprises sur provisions et transferts de charges			30 241 327	51 475 091
CHARGES EXCEPTIONNELLES			31 122 458	58 200 618
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			2 735 072	3 707 718
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			238 555	1 305 587
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			28 148 830	53 187 312
RESULTAT EXCEPTIONNEL			342 352	45 541 732
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			3 324 000	12 382 550
Impôts sur les bénéfices			11 669 000	43 182 204
TOTAL DES PRODUITS			415 094 146	741 457 885
TOTAL DES CHARGES			351 595 896	641 258 850
BENEFICE OU PERTE			63 498 250	100 199 035

III. ANNEXE

1. CONTEXTE DE L'ARRETE ET FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE.....	6	2.3. EVALUATION DES STOCKS	9
1.1. CONTEXTE DE L'ARRETE AU 30 JUIN 2017	6	• <i>Matières premières et marchandises</i>	9
1.2. FAITS MARQUANTS	6	• <i>En-cours de production et produits finis</i>	9
1.3. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS AU 30 JUIN 2017	6	• <i>Dépréciation des stocks</i>	9
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES ...	7	2.4. CREANCES ET DETTES	9
2.1. CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION	7	2.5. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	9
2.2. IMMOBILISATIONS	7	2.6. OPERATIONS EN DEVISES	9
• <i>Immobilisations incorporelles et corporelles</i>	7	2.7. PROVISIONS REGLEMENTEES	10
• <i>Immobilisations financières</i>	8	2.8. AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10
		2.9. ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL	10
		3. NOTES COMPLEMENTAIRES	11

1. CONTEXTE DE L'ARRETE ET FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

1.1. Contexte de l'arrêté au 30 juin 2017

Dans le cadre du refinancement du contrat de crédit-relais souscrit par Elis (société mère de M.A.J.) pour l'acquisition du Groupe Berendsen, Elis est sur le point de lancer un programme d'Euro Medium Term Note d'un montant maximal de 3 milliards d'euros dont la société M.A.J. est garante. Les comptes intermédiaires résumés au 30 juin 2017 ont été arrêtés en date du 25 octobre 2017 par le Conseil d'administration de la société M.A.J.

1.2. Faits marquants

Au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2017, la société MAJ a procédé aux opérations significatives suivantes :

- fusion-absorption de la filiale Lovetra avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2017. Le mali de fusion, d'un montant de 4.215 K€, est affecté en totalité au fonds de commerce apporté par la société Lovetra.

- fusion-absorption de la filiale Grenelle Service avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2017. Le boni de fusion de 34.149.486,40 € a été inscrit pour partie au bilan à un compte « boni de fusion » et pour partie au compte de résultats en produits financiers.

- acquisition de participations : HTE SANITATION (1 018 K€), Blanchisserie Blésoise (10 700 K€), SCI Les Gailletrous (2 597 K€)

- acquisition d'un fonds de commerce : Blanchisserie des Gaves (690 K€)

1.3. Evènements significatifs postérieurs au 30 juin 2017

Postérieurement au 30 juin 2017, la société MAJ a procédé aux opérations significatives suivantes :

- acquisition de participations : EMTM en Hongrie (2 022 K€)

- prise en location-gérance du fonds de commerce de la société HTE SANITATION à compter du 01/08/2017

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes intermédiaires résumés sont établis selon la recommandation CNC 99-R-01.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels définies par le Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.1. Changement de méthode d'évaluation

Suite à la première application du règlement de l'ANC n°2015-05, la société a constaté dans les comptes 2017, au titre du swap, une provision pour risque financier d'un montant de 4 645 K€ par le débit des capitaux propres.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.2. Immobilisations

- *Immobilisations incorporelles et corporelles*

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition comprenant les frais annexes engagés pour leur mise en état d'utilisation, à l'exception de certains frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) qui sont portés en charges de l'exercice.

Certaines immobilisations ont fait l'objet d'une réévaluation (immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976) ou ont été comptabilisées à leur valeur d'apport lorsqu'elles proviennent de certaines sociétés absorbées.

La base amortissable des immobilisations est égale au coût d'acquisition diminué de leur valeur résiduelle au terme de leur utilisation, nulle le plus souvent.

Les amortissements des immobilisations sont calculés linéairement sur la durée d'usage prévue des immobilisations ou de leurs composantes. L'identification de composantes et leur amortissement sur des durées différentes de celles de la structure est pratiquée pour les constructions. Les conditions d'usage des autres types d'immobilisations ne rendent pas nécessaire l'identification préalable de composantes, sauf en cas de panne accidentelle conduisant au remplacement d'éléments significatifs indispensables au fonctionnement de l'immobilisation concernée.

Les durées d'amortissements pratiquées par la société antérieurement au premier exercice d'application du Règlement CRC n°2002-10 ont été maintenues pour le calcul d'amortissements dérogatoires, selon les règles présentées plus bas.

Les amortissements sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif) :

Immobilisations incorporelles	Amortissements	Amort fiscalement pratiqués
Fonds de commerce		Néant (1)
Dessins		3 ans L
ERP		15 ans L
Logiciels	5 ans L	12 mois L ou charges
Logiciels de production	10 ans L	5 ans L

(1) les fonds de commerce acquis jusqu'au 31 janvier 1997 ont fait l'objet d'un amortissement linéaire sur 5 ans. Ceux acquis après cette date sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition et ne font plus l'objet d'amortissement mais, le cas échéant, de dépréciation.

Immobilisations corporelles	Amortissements	Amort fiscalement pratiqués
Bâtiments		
Enveloppe (structure, façade, toiture)		50 ans L
Agencements (menuiseries, cloisons, revêtements)		10 ans L
Matériels et outillages		
Matériels de production	10, 15 ou 30 ans L	5 ou 10 ans D
Matériel de transport	4, 6 ou 8 ans L	4 ans L
Matériel et mobilier de bureau		5 ou 10 ans L
Matériel informatique		5 ans L
Articles textiles		
Linge plat	3 ans (moyenne) L	1,5 ans D
Vêtements de travail	3,25 ans (moyenne) L	1,5 ans D
Bobines essuie-main	4 ans L	1,5 ans D
Tapis	4 ans L	2 ans L
Appareils et autres articles loués		
Hygiène, assainissement d'air, distribution de boissons,...	2, 4 ou 5 ans L	1 ou 2 ans L

• Immobilisations financières

Participations et autres titres :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat y compris frais accessoires depuis la première application de l'avis n°2007-C du Comité d'Urgence du CNC du 15 Juin 2007 (antérieurement les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes étaient portés en charges de l'exercice). Un amortissement dérogatoire sur 5 ans de ces frais est ensuite pratiqué.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'utilité est estimée sur la base de la quote-part de situation nette détenue par la société d'après la dernière situation connue, dont les éléments significatifs pertinents, corporels ou incorporels, sont réévalués.

2.3. Evaluation des stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

- *Matières premières et marchandises*

Les stocks qui correspondent à des matières premières, des matières consommables et des pièces détachées sont évalués au coût d'achat et sont à rotation rapide.

- *En-cours de production et produits finis*

Néant

- *Dépréciation des stocks*

Une dépréciation du stock est constituée si la valeur de réalisation nette devient inférieure au coût des articles stockés.

2.4. Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Si leur valeur probable de négociation à la fin de l'exercice vient à être inférieure au prix d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.6. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Le cas échéant, les dettes, les créances, les disponibilités en devises sont converties et comptabilisées au bilan sur la base du dernier cours de change.

La différence résultant de l'actualisation des opérations en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées par une couverture de change font l'objet d'une provision pour risques à due concurrence.

2.7. Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan. Elles sont de nature fiscale et correspondent à la provision pour amortissements dérogatoires calculée selon la réglementation fiscale française, égale à la différence entre:

- les amortissements calculés sur les durées d'usage en vigueur jusqu'à la date de première application du Règlement CRC n°2002-10, en utilisant le mode dégressif pour les biens éligibles ou à défaut le mode linéaire;
- les amortissements économiques comptabilisés à l'actif selon les principes décrits plus hauts.

Les dotations ou reprises d'amortissements dérogatoires sont portées en résultat exceptionnel de l'exercice.

2.8. Autres provisions pour risques et charges

Elles comprennent principalement les provisions pour environnement qui sont évaluées sur la base d'un rapport d'expert et de l'expérience de la société en la matière. Elles représentent le montant brut, non actualisé, des études et travaux de remise en état qui devront être supportés afin de respecter ses obligations environnementales. Elles concernent des sites ou des catégories de travaux dont la réalisation devra être entreprise dans un délai prévisible.

2.9. Engagements envers le personnel

Les indemnités de départ en retraite du personnel ainsi que les engagements de versement de retraite complémentaire pris envers une catégorie de cadres supérieurs définie lors de l'assemblée générale ordinaire du 10 décembre 1981 font l'objet de provisions calculées et comptabilisées conformément à la Méthode 2 de la Recommandation n°2013-02 du 7/11/2013 de l'ANC.

Les variations d'engagements de retraites résultant de changements d'hypothèses actuarielles ou de régime survenant au cours de l'exercice sont portées directement au résultat exceptionnel : les provisions comptabilisées à la clôture sont donc égales à l'engagement actuariel déterminé selon la norme IAS 19 révisée.

Les versements de gratifications liées à l'ancienneté ("Médaille du Travail") font également l'objet de provisions calculées conformément aux pratiques de la société, sur base d'hypothèses statistiques et d'actualisation. La variation de ces provisions au cours de l'exercice est directement portée au compte de résultat, sans répartition.

3. NOTES COMPLEMENTAIRES

La société M.A.J a souscrit le 28 avril 2015 un prêt pour un montant de 87 753 K€ auprès de la société ELIS SA dont l'échéance est le 15 avril 2022.

Au 30 juin 2017, ce prêt s'élève à 87 753 K€ auquel s'ajoute la capitalisation de 688 K€ d'intérêts. Ce prêt est comptabilisé dans le poste « Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :) » du bilan de la société.